

NOTE D'INFORMATION

Évolution et projets de l'association Loire Itinérances
et de ses collaborateurs

Nous suivre :



@loireenvie



Loire en vie



www.loireenvie.fr

Structuration de l'itinéraire - Actions des partenaires

Réouverture de la halte nautique d'Artaix

La halte d'Artaix a été inaugurée le 4 juillet dernier lors du Festival des Voix d'Eau de l'Ete. **Elle a pu bénéficier en début d'année d'un financement régional à hauteur de 55 926 € via le contrat de développement fluvestre porté par Loire Itinérances et l'association du Canal de Roanne à Digoin, pour réhabiliter ses espaces.**

Elle est ainsi de nouveau en mesure d'accueillir un large éventail de visiteurs : plaisanciers, touristes et résidents locaux. Des aménagements très complets ont été installés : création d'une zone d'accueil des camping-cars, sanitaires, zone de camping libre, point réparation et bornes de recharge électrique, éclairages solaires, jeux pour enfants, terrain de pétanque/ volley/ badminton, bancs et tables de pique-nique.



Halte nautique - Artaix

Journée de rencontre VNF /Canal de Roanne à Digoin



Rencontre VNF

Le 24 juillet l'association était invitée par l'association du Canal de Roanne à Digoin à une journée de rencontre avec M. Laurent HENART, Président de Voies Navigables de France, et Mme AVEZARD, Directrice générale de VNF. L'objectif était d'échanger autour de l'actualité et de l'avenir du Canal de Roanne à Digoin.

Au cours de cette journée, les participants ont fait plusieurs arrêts : un à Briennon, puis un autre sur les sites des récentes fuites du canal. Cela a permis d'aborder les divers problèmes d'entretien qui affectent les activités des loueurs de bateaux et des plaisanciers (entretien général, faucardage, gestion de la ressource en eau, sécurité...).

Pour répondre à ces problèmes, VNF a annoncé un plan d'investissement de 15 millions d'euros sur 10 ans pour l'entretien et la modernisation du canal.

La journée s'est terminée par un point presse à la mairie de Melay et une visite des aménagements de la halte nautique du village.

Financement

Fondation Crédit Agricole - Pays de France

- **Bénéficiaires** : structure d'intérêt général (association, collectivité publique...) en possession d'un rescrit fiscal.
- **6 Domaines d'action** : patrimoine bâti, patrimoine artistique, musées et écomusées, patrimoine naturel, animation locale, patrimoine industriel - agricole - maritime.
- **Autres conditions** : Le site de l'œuvre concernée par le projet est ouvert à la visite ou visible du grand public. Les travaux d'accessibilité ou de mise en conformité ne sont pas financés. L'aide de la fondation ne concerne pas les opérations ponctuelles ou événementielles.
- **Montants et taux de subvention** : Le soutien demandé ne dépasse pas 30% du montant total du projet et exclut les dépenses de fonctionnement. Montant minimum : 10 000 €, montant maximum : 100 000 €.
- **Dates** : Sélection 3 fois par an.
- **Plus d'informations** : <https://fondation-ca-paysdefrance.org/notre-fonctionnement/>